

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Révision nr : 4
		Date : 7 / 9 / 2018
		Remplace la fiche : 16 / 11 / 2010
Argent nitrate solution à 1% PUR		L-A-T-N

Attention



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 106 069
 Nom commercial : Argent nitrate solution à 1% PUR
 Identification de la société : JEULIN
 T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
 468, Rue Jacques Monod - CS 21900
 27019 EVREUX CEDEX - France
 e-mail : support@jeulin.fr
 N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
 Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 (CLP : Aquatic Chronic 3)

Éléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
 - Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 4

Date : 7 / 9 / 2018

Remplace la fiche : 16 / 11 / 2010

Argent nitrate solution à 1% PUR

L-A-T-N

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Nitrate d'argent	: 1 env. %	7761-88-8	231-853-9	047-001-00-2	----	O; R8 C; R34 N; R50-53 ----- Ox. Sol. 2 (H272) Skin Corr. 1B (H314) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Eau	: 99 env. %	7732-18-5	-----	-----	----	Non classé. (DSD/DPD) ----- Non classé. (GHS)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Ne rien donner à boire. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction
- Adéquats : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Risques particuliers : Non combustible.
En cas de feu, présence de fumées dangereuses. La décomposition thermique génère : Oxydes d'azote. Argent. Oxyde d'argent.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039).
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.
Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.
- Manipulation : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Stockage - à l'abri de : Sensible à la lumière.
Lumière.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 4

Date : 7 / 9 / 2018

Remplace la fiche : 16 / 11 / 2010

Argent nitrate solution à 1% PUR

L-A-T-N

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres	: Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique	: Argent nitrate ; Nitrate d'argent.
Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Inodore.
pH	: ~7-9
Poids moléculaire	: 169,9
Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
T°d'ébullition initiale [°C]	: ~100
Densité	: ~1
Pression de vapeur [hPa]	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : soluble.
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Non applicable.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Lumière.
Matières à éviter	: Agents réducteurs forts. Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Bases fortes. Alcool.
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes d'azote. Argent. Oxyde d'argent.
Propriétés dangereuses	: Forme des composés métalliques explosifs très sensibles. Eviter le contact avec : Ammoniac Acétylène.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires.
- Cutanée	: Provoque des brûlures. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
- Oculaire	: Peut être irritant pour les yeux. Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
- Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
- Autre	: La surexposition à ce produit peut provoquer une méthémoglobinémie. Cyanose. Organe(s) cible(s) : Yeux. Poumons. Sang. Nerfs. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 4

Date : 7 / 9 / 2018

Remplace la fiche : 16 / 11 / 2010

Argent nitrate solution à 1% PUR

L-A-T-N

SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
- Autre	: Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.
Effets mutagènes	: Les tests mutagéniques sont positifs.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement. Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna CE50 : 0,004 mg/L.
Persistence et dégradabilité	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name	: UN 1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A., 8, II
- No ONU	: 1760
- I.D. n° :	: 80
Transport terrestre	
- ADR/RID	: Group : II Class : 8
Transport par mer	
- Code IMO-IMDG	: UN 1760 Liquide corrosif, n.s.a. (Argent nitrate en solution).
- Classe	: 8
- Groupe d'emballage	: II
Transport aérien	
- ICAO/IATA	: UN 1760 Corrosive liquid, n.o.s. (Silver nitrate solution).
- IATA - Classe ou division	: 8

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 5

Révision nr : 4

Date : 7 / 9 / 2018

Remplace la fiche : 16 / 11 / 2010

Argent nitrate solution à 1% PUR**L-A-T-N****SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)**

Groupe d'emballage IATA : II

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données : H272 - H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
H314 - H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400 - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document